



# *fédération nationale du mérite maritime et de la médaille d'honneur des marins*

*Placée sous le régime de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
Reconnue d'intérêt général - Art. 200-1-b et 238 bis-1-a du CGI*

## *Section Océan Indien*

*DMSOI - FNMM-SOI 2 rue Berthollet BP89  
97 822 LE PORT cedex*

### **Communiqué de presse**

(11 mars 2023)

### **Assemblée générale de la section océan Indien de la Fédération nationale du Mérite maritime et de la Médaille d'honneur des marins**

C'est dans les locaux de l'École d'apprentissage maritime de La Réunion (EAMR) au Port que s'est tenue le vendredi 10 mars 2023 sous la présidence de Thierry Clot l'assemblée générale ordinaire (AGO) de la section océan Indien de la Fédération nationale du Mérite maritime et de la Médaille d'honneur des marins (SOI-FNMM). Celle-ci compte plus d'une quarantaine de membres résidant principalement à La Réunion, mais aussi à Mayotte, à Madagascar, à Maurice et aux Seychelles.

Après un discours d'ouverture et un vibrant hommage aux disparus de la SOI-FNMM, le président a présenté son rapport moral en rappelant les principaux temps forts qui auront rythmé la vie de cette section au titre de l'année écoulée et jusqu'à ce jour :

- Assemblée générale et remise du Mérite maritime à quatre récipiendaires (25 février 2022) ;
- Participation à la Journée de la mer au Port (25 juin) ;
- Visite du navire océanographique sud-africain Agulhas (13 octobre) ;
- Accueil à bord du navire Osiris 2 de M. Hervé Berville, secrétaire d'État auprès de la Première ministre chargé de la mer, et remise par le ministre du Mérite maritime à une dizaine de récipiendaires (25 novembre) ;
- Présentation des vœux 2023 et cérémonie de remise du Mérite maritime à trois récipiendaires dans les locaux de Kélonia, observatoire des tortues marines (6 janvier) ;
- Participation à la réception organisée en présence du préfet de La Réunion à l'occasion de la mutation de l'administrateur en chef de 1<sup>ère</sup> classe des affaires maritimes Eric Mévélec, directeur de la mer sud océan Indien (25 janvier) ;
- Remise du Prix 2022 du Mérite maritime à l'élève le plus méritant de l'EAMR (28 janvier) et de l'École d'apprentissage de Mayotte (10 mars).

Ces prix aux élèves les plus méritants des Ecoles d'apprentissage maritime ont pu être décernés grâce au soutien financier de la Fondation d'entreprises des Mers Australes

(La Réunion) et du Lions Club Ylang Ylang (Mayotte) que le président et les membres de la section ont tenu à remercier.

S'agissant du programme d'activités 2023 ont été plus particulièrement évoqués quatre projets :

- l'encadrement et la sélection des élèves les plus méritants des EAM de La Réunion et de Mayotte, par une collaboration étroite avec les équipes pédagogiques ;
- l'édification d'une stèle des marins "péris en mer" ;
- la rédaction d'un ouvrage consacré aux souvenirs maritimes des membres de la SOI-FNMM et qui pourrait s'intituler : "Mémoires d'embruns" ;
- le renforcement des moyens de fonctionnement de la gouvernance de la section.

En conclusion de son rapport moral, Thierry Clot a tenu à remercier vivement la direction de la mer sud océan Indien (DMSOI) de son appui constant à la section.

Lors de cette AG a été confirmée la décision du bureau du 25 juillet 2022 désignant Yannick Lauri, commandeur du Mérite maritime et fondateur de la section Réunion, en qualité de président d'honneur de la SOI-FNMM et l'administrateur en chef de 1<sup>ère</sup> classe des affaires maritimes (er) Bernard Salva en qualité de membre du bureau, chargé de la communication.

A l'issue de cette AG, il a remis les insignes de chevalier du Mérite maritime à Mme Gaëtane Beylot, née Gru, assistante sociale du service social maritime, dont il a retracé les principales étapes de la carrière. Après avoir fait ses études à l'Université de Rennes en langues étrangères appliquées, puis à l'école d'assistante sociale de l'Ecole pratique de service social à Paris, elle arrive à La Réunion en 1999, où elle intègre le comité national des pêches maritimes et des élevages marins en tant qu'assistante sociale maritime. En 2007, la fusion des deux services sociaux pêche et commerce va permettre la création du service social maritime basé à Nantes, et dont elle est la seule représentante dans notre île. Depuis plus de 19 ans, elle assiste les marins du commerce, de la pêche, leurs familles ainsi que les armements, parfois dans des accompagnements difficiles, et elle a dû faire face aux nombreuses difficultés liées au COVID 19.

Thierry Clot a rappelé que l'ordre du mérite maritime ne se demande pas, mais que, comme son nom l'indique, il se mérite. La section océan Indien propose ainsi chaque année à la DMSOI le nom de femmes et d'hommes, dont les valeurs professionnelles et/ou les actions menées pour le développement et le rayonnement des activités maritimes ont été remarquables et méritent d'être distinguées.

La haute valeur du Mérite maritime a été reconnue par le général de Gaulle, qui a maintenu cet ordre lors de la création en décembre 1963 de l'ordre national du Mérite qui s'est substitué à 16 ordres ministériels et coloniaux. Comme les autres ordres ministériels, il comporte trois grades : chevalier, officier et commandeur. Les promotions ont lieu chaque année à l'occasion du 1<sup>er</sup> janvier et de la fête nationale du 14 juillet.



**Contact presse :**

[bernard.salva@orange.fr](mailto:bernard.salva@orange.fr)

06 92 85 55 77

[pdt.fnmm-soi@mailo.com](mailto:pdt.fnmm-soi@mailo.com)

06 92 54 46 62



**Thierry Clot décore la récipiendaire**



**La filleule entourée de son parrain et de quelques membres de la SOI-FNMM**